



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

**FFESSM**

IMMERSION & EMOTION

# Cursus Guide de Randonnée Subaquatique

**Module 1**

Thème

**LES RÈGLEMENTATIONS POUR LA PRATIQUE  
ET L'ORGANISATION DE LA RANDOSUB**



**RANDOSUB®** 

# La RANDOSUB ... qu'est ce que c'est ?



Également dénommée « randonnée subaquatique » ou encore « randonnée palmée » ...  
ou « snorkeling » pour les anglo-saxons ...

*une activité qui permet la découverte et l'observation ludique et éco-responsable du milieu subaquatique en utilisant une balade de surface ...*



©G.Ruoppolo

... équipé de palmes, masque et tuba (PMT) ...



©G.Pure Moment

... ponctuée le cas échéant de courtes et peu profondes immersions en apnée ...



©Subaqua



# Le contexte réglementaire

Pratique  
INDIVIDUELLE

Site accès libre  
Public (plage ...)

Pas de réglementation  
Sauf règles d'accès locales

Site équipé et  
balisé type  
Sentier sous-marin

Règles d'accès  
spécifiques



Toutes  
Structures  
(y compris FFESSM)

CODE DU SPORT



+

PRÉCONISATIONS FÉDÉRALES

Pratique  
ORGANISÉE

CLUBS et  
SCA FFESSM

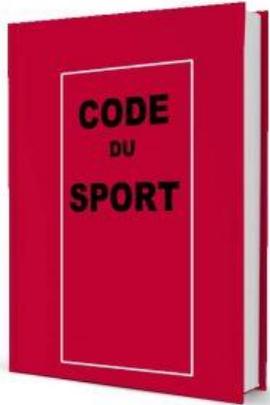


A.322-81

## Matériels subaquatiques et nautiques

« Régulièrement vérifiés et correctement entretenus ... »

Pratique organisée  
art. A322-101



A.322-81



## Tubas mis à disposition des randonneurs par la structure

*Désinfectés avant chaque randonnée  
si changement d'utilisateur ...*



L.212-1

## Encadrants de Randosub rémunérés ...

Il s'agit d'une activité subaquatique entrant dans le champ de la délégation de l'État accordée à la FFESSM et dans l'environnement spécifique au sens du Code du sport

Prérogative exclusive des diplômés d'État en plongée subaquatique

BEES, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS en plongée



A.322-78 et  
annexe III-19  
du CDS

## Matériel de SECOURS sur le site de Randosub

Sur tout site ...

**PLAN de SECOURS**  
*Document écrit, adapté à la plongée  
régulièrement mis à jour ...*

**1 MOYEN DE COMMUNICATION**  
*VHF si en mer et en bateau*

**Des FICHES D'ÉVACUATION**  
*Selon un modèle type  
en annexe III-19*

**+  
Trousse de secours  
(R.322-4 du CDS)**



Site de plus de 6  
mètres

**EAU DOUCE POTABLE**

**1 B.A.V.U.**  
*+ sac de réserve O2 et 3 masques  
(grand, moyen, petit)*

**1 MASQUE À HAUTE CONCENTRATION**

**1 ENSEMBLE D'OXYGÉNOTHÉRAPIE**  
*- Médical et normobare  
- Manodétendeur, débit-litre, tuyau ...  
- Capacité suffisante (jusqu'à l'arrivée des secours)*

**1 COUVERTURE ISOTHERMIQUE**



Pratique organisée  
art. A322-101





## Une activité TRANSVERSALE

Gérée comme une véritable activité en partenariat avec toutes les commissions intéressées ...

*Technique, Apnée, Bio, Pêche Sous-Marine ...*

- Une activité « grand public », familiale ;
- Une activité facile d'accès ;
- Une activité sans nécessité de formation préalable.

# La RANDOSUB à la FFESSM

Proposée par les CLUBS et les SCA de la FFESSM

Éventuellement une  
PORTE D'ENTRÉE  
vers les autres  
activités  
subaquatiques de la  
FFESSM ...

Activité  
ENCADRÉE



GUIDE de RANDOSUB  
Pour organiser, animer  
et encadrer ...

Activité  
AUTONOME



ATTESTATION de  
RANDONNEUR  
AUTONOME



Après une formation préalable

*Sur des sites dédiés (sentiers sous-marins)  
ou propices à ce type d'évolution ...*

# La RANDOSUB à la FFESSM

## L'accès aux activités de RANDOSUB ...

Pratiquants OCCASIONNELS



Pratiquants RÉGULIERS

Conseillé

Formation RANDONNEUR AUTONOME

Obligatoire



Obligatoire  
Si licence

Randonneur MAJEUR & MINEUR

Dans tous les cas ...

**AUTORISATION PARENTALE**

Randonneur MINEUR

# Les préconisations fédérales

En plus des règles préalables  
Les CLUBS et SCA de la FFESSM

Doivent mettre en œuvre les  
**PRÉCONISATIONS FÉDÉRALES**  
sur la RANDOSUB



 FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS.  
FRENCH UNDERWATER FEDERATION  
Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques.

**PRÉCONISATION FÉDÉRALES FFESSM**  
Pour l'organisation de la pratique de la RANDOSUB  
Version validée CDN le 02 décembre 2023

**GÉNÉRALITÉS**

La Randosub, également dénommée « randonnée subaquatique » ou « randonnée palmée », se définit comme une activité qui permet la découverte et l'observation ludique et éco-responsable du milieu subaquatique en utilisant une balade de surface, équipé de palmes, masque et tuba (BFT), ponctuée le cas échéant de courtes et peu profondes immersions en apnée.

Cette activité « grand public », familiale, sans nécessité de formation préalable, facile d'accès, peut être organisée par des centres de plongée avec éventuellement des guides spécialisés pour l'animer, ou bien pratiquée de manière autonome sur des sites dédiés (sentiers sous-marins) ou propices à ce type d'évolution.

Il peut indifféremment s'agir d'une activité à part entière, pratiquée sans contrainte de licence, ni de certificat médical par des pratiquants occasionnels, ou d'une activité plus régulière avec la souscription d'une licence et l'accès à une formation de randonneur autonome. Elle peut également être une porte d'entrée vers la découverte des autres activités subaquatiques proposées par la FFESSM.

Il s'agit d'une activité subaquatique entrant dans le champ de la délégation de l'État accordée à la FFESSM et dans le cadre réglementaire spécifique au sens du Code du sport, ce qui en fait une prérogative exclusive des enseignants qualifiés en plongée subaquatique.

Les clubs associatifs et les SCA de la FFESSM organisent les activités de Randosub en prenant en compte le cadre juridique et les préconisations fédérales décrites ci-dessous.

La Randosub se subdivise en deux types de pratiques :

- La Randosub encadrée.
- La Randosub autonome.

**OBJECTIFS**

**De la Randosub encadrée :**

- Faire découvrir l'environnement subaquatique proche de la surface de manière ludique, afin de susciter l'intérêt des randonneurs au cours de ces sorties encadrées.
- Sensibiliser à l'utilisation des palmes et du masque, à la respiration avec un tuba et à la pratique de l'apnée.
- Faire découvrir la FFESSM.

**De la Randosub autonome :**

- Apporter les éléments de culture nécessaires à la bonne compréhension de l'environnement subaquatique et à la sensibilisation de la protection et de la préservation du milieu vivant.
- Apporter la base des éléments de sécurité et de confort nécessaires à l'utilisation autonome des PMT en milieu naturel.
- Donner les moyens de se repérer dans l'organisation de la FFESSM et de participer à ses différentes activités.

SIÈGE NATIONAL - 24, QUAI DE RIVE-NEUVE, 13284 MARSEILLE CEDEX 07, FRANCE | T. + 33 (0)4 91 33 99 31 | F. + 33 (0)4 91 54 77 43  
FÉDÉRATION DÉLÉGUÉE PAR LE MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS | RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE (RUP)  
SIRET 775 559 909 00012 - APE 9312Z - TVA : FR 06 775 559 909 | [WWW.FFESSM.FR](http://WWW.FFESSM.FR)

## Deux types d'activités proposées ...



- Faire découvrir l'environnement subaquatique proche de la surface de manière ludique, afin de susciter l'intérêt des randonneurs au cours de ces sorties encadrées ;
- Sensibiliser à l'utilisation des palmes et du masque, à la respiration avec un tuba et à la pratique de l'apnée ;
- Faire découvrir la FFESSM.



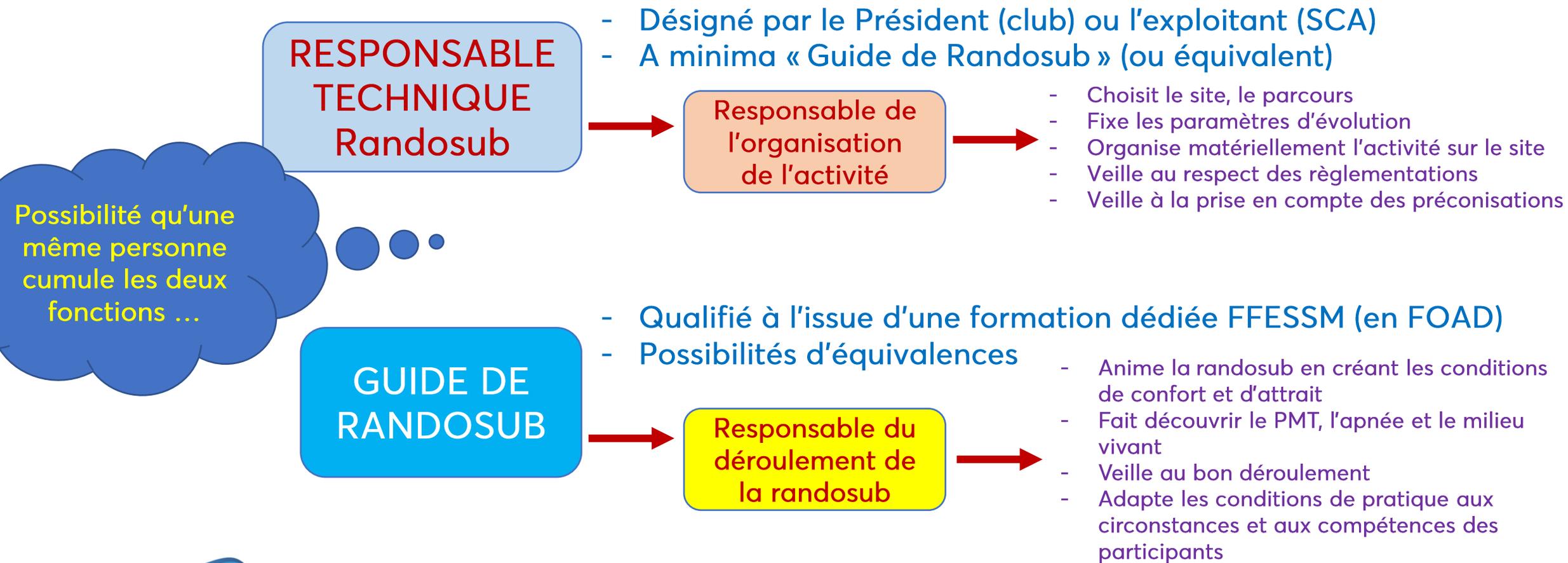
- Apporter les éléments de culture nécessaires à la bonne compréhension de l'environnement subaquatique et à la sensibilisation de la protection et de la préservation du milieu vivant ;
- Apporter la base des éléments de sécurité et de confort nécessaires à l'utilisation autonome des PMT en milieu naturel ;
- Donner les moyens de se repérer dans l'organisation de la FFESSM et de participer à ses différentes activités.



# Préconisations pour la Randosub ENCADRÉE



## Deux niveaux d'encadrement nécessaires ...





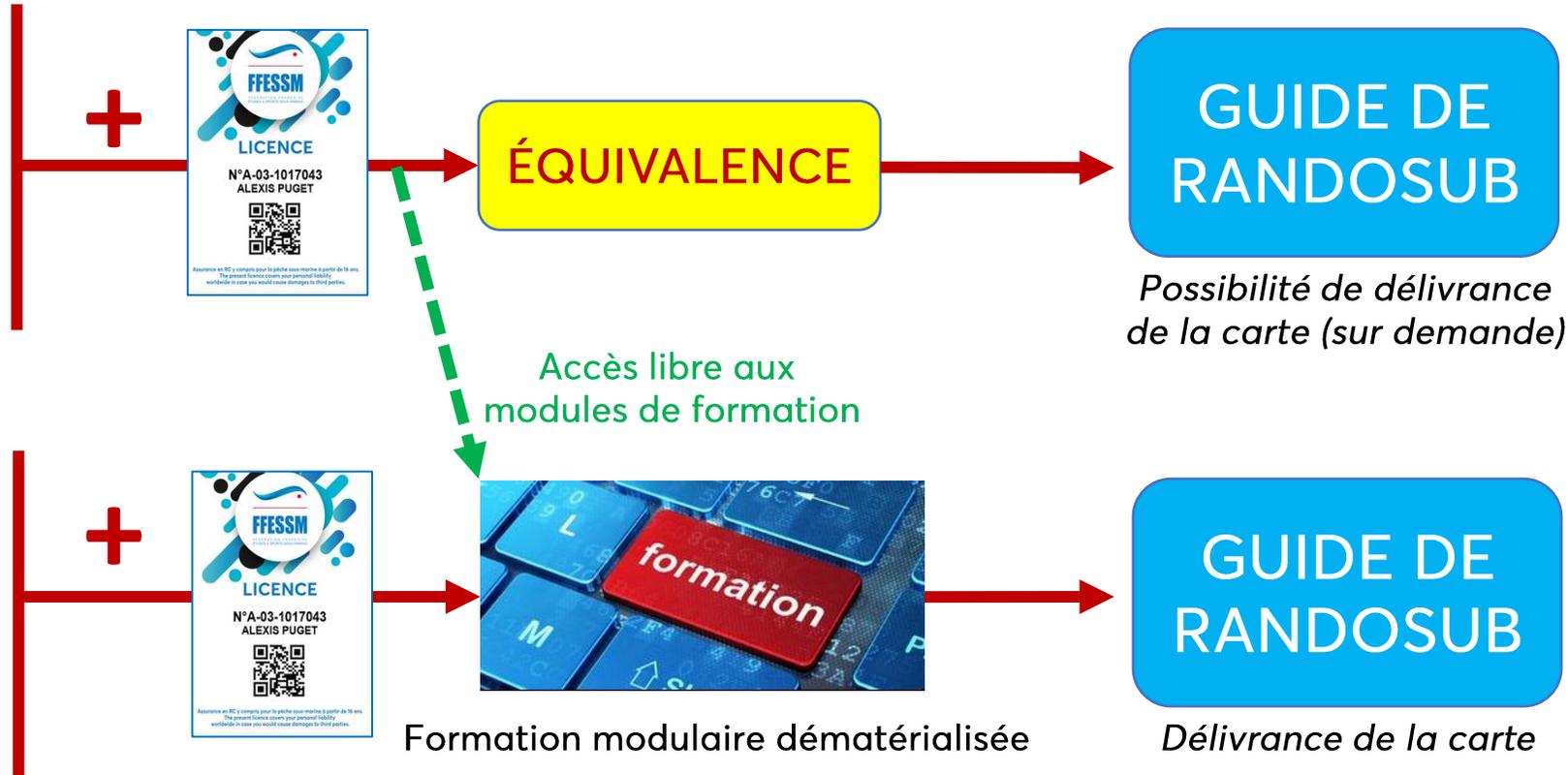
Pour devenir ...

GUIDE DE RANDOSUB



- Moniteur ou entraîneur en apnée
- Moniteur ou entraîneur en PSM
- MF1 ou MF2 technique
- Formateur Bio 2<sup>ème</sup> degré
- BEES 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> degré en plongée
- BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS en plongée

- Guide de Palanquée en Scaphandre
- Initiateur technique
- Initiateur apnée ou PSM
- Formateur Bio 1<sup>er</sup> degré + RIFAA ou RIFAP





# Préconisations d'évolution



Les évolutions, en randonnée encadrée, se déroulent le plus souvent et en fonction du niveau des randonneurs, dans la zone proche de la surface, avec éventuellement des apnées courtes et peu profondes

Les randonneurs sont encadrés par un Guide RANDOSUB. Il est souhaitable qu'un Guide de Randonnée n'encadre pas plus de 8 randonneurs débutants par sortie.



Il est préconisé que les randonneurs subaquatiques encadrés soient équipés d'un vêtement en néoprène adapté aux conditions climatiques ou d'un gilet de flottabilité adapté.



Si les randonneurs encadrés ont un niveau technique particulier et adapté, le nombre de randonneurs dans le groupe peut être augmenté



L'usage d'un lestage est fortement déconseillé pour les randonneurs subaquatiques encadrés.





# Préconisations pour la Randosub AUTONOME



## ACCÈS

- Autorisation du responsable technique
- Autorisation parentale si mineur
- Licence FFESSM

## FORMATION

- Titulaire ATTESTATION de RANDONNEUR
- Ou aptitude équivalente

## Attestation de randonneur FFESSM



*Compétences à utiliser son matériel, maîtriser les techniques et la ventilation adaptées à l'évolution en autonomie, à réaliser une apnée en faible profondeur et à évoluer en autonomie*

## ÂGE

- 16 ans et plus
- Si moins de 16 ans, présence d'un des représentants légaux dans la randonnée

## CONDITIONS D'ÉVOLUTION

- Zone d'évolution fixée en fonction du niveau des randonneurs
- Évolution systématique en binômes souhaitée
- Vêtement néoprène adapté aux conditions climatique
- A minima un tee-shirt ou sous-vêtement lycra
- Si lestage, conservation de la flottabilité positive en surface

## NOMBRE

- 1 à 4 binômes maxi recommandés
- Extension des binômes possibles si compétences ou conditions particulières

# Préconisations d'organisation sur site

Lorsque la randonnée est organisée sur un site qui n'est pas spécifiquement équipé et balisé (comme peut l'être un « sentier sous-marin ») ou sur une zone délimitée et balisée par le responsable technique ...

... il est souhaitable qu'en fonction du niveau des randonneurs et des conditions d'évolution, chaque groupe de randonneurs soit équipé d'un **SUPPORT FLOTTANT**

Pour prendre APPUI



Pour SIGNALER le groupe



# Validation du module 1

MERCI POUR VOTRE ATTENTION ...

Il ne vous reste plus qu'à aller renseigner le QCM pour valider le module ...

Et préparer la mise à l'eau pour la prochaine RANDOSUB ...

